Format : 250.176. (Marge de 0m,04

Circulaire minist. du 26 décembre 1901.

3 LÉGION

COMPAGNIE
du Calvados

SECTION
de Bayeux

BRIGADE
de Ryes

N° de { la brigade...644
la section....
du 12-12-1944

PROCÈS-VERBAL
CONSTATANT des Renseignements administratifs agissements de LEMOINE (Raoul) pendant l'occupation dt. à BAZENVILLE (Calvados)

EXPÉDITION

Vu, transmis par le Commandant d[illegible]
à M. le Procureur général près la Cour [illegible]
Le 19
16 DECE 1944
P.O.

NOTA. — Lorsqu'il y a lieu de donner un signalement, il est placé à la suite du procès-verbal, après les signatures. L'emploi de formules imprimées peut être toléré pour les contraventions, arrestations en vertu de contraintes par corps, recherches, etc., mais seulement lorsqu'il n'y a pas de faits particuliers à relever et sous réserve de la non-opposition des autorités intéressées. Il en est de même pour les arrestations d'insoumis de militaires déserteurs ou absents également.

Paris, Nancy, Limoges. Charles-Lavauzelle et Cie, imp. de la Gend. G. 220 non éch.

MODÈLE N° 7 (ancien n° 16.)

Art. 292 du décret sur l'organisation et le service de la gendarmerie

GENDARMERIE NATIONALE

Cejourd'hui Douze Décembre mil neuf cent quarante quatre

à Huit heures

Nous, soussignés, PROU (André) Mal.des Logis Chef GUEGO (Jean) et FOREST (Raul)

gendarmes à , à la résidence de RYES département du Calvados, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, rapportons ce qui suit:

En tournée dans la commune de BAZENVILLE (Calvados) et agissant en vertu :

1°- D'une demande d'enquête de Monsieur le Commissaire aux renseignements Généraux en date du 6 II-1944 (2 pièces jointes) transmission Section N° 7704/3 du 8-II-1944

2°- Pour faire suite au procès-verbal N° 501 de la brigade de CREULLY (Calvados) en date du 5 décembre 1944 à nous transmis directement (2 pièces jointes)

3°- D'une demande d'enquête de Monsieur le Commissaire du Gouvernement en date du 30-II-1944 à nous transmisedirectement (1 pièce jointe)

4°- D'une demande d'enquête de Monsieur le Commissaire du Gouvernement en date du 4-12-1944 (1 pièce jointe) à nous transmise sous le N° 9051/3 en date du 7 décembre 1944 ; le tout à l'effet de procéder à une enquête sur les agissements de LEMOINE (Raoul) ex-maire de la commune de Bazenville (Calvados) pendant l'occupation allemande entendons au foyer des anciens combattants de VILLIERS le Sec (Calvados)

Monsieur ROUSSEAUX (Henri) âgé de 68 ans, ancien combattant de la guerre 1914-1918 demeurant à Villiers-le-Sec (Calvados) foyer des anciens combattants qui nous déclare:

J'ai écrit la lettre que vous détenez à Monsieur le Commissaire Régional afin de faire faire une enquête sur les agissements de LEMOINE (Raoul) e maire de la commune de BAZENVILLE (Calvados).

Lemoine a eu une attitude des plus déplorables pendant l'occupation Allemande . Collaborateur notoire ; il a fait du commerce avec la Gestapo en ce sens qu'il vendait de la viande qu'il abattait clandestinement.

Fréquemment il venait chez lui un motocycliste

Allemand pour y prendre 100 ou 200 Kilos de viande chaque fois
Lemoine allait fréquemment à Caen et en compagnie des allemands il faisait la bombance. Plusieurs plaintes ont été portées à la gendarmerie de Ryes mais celles-ci n'ont jamais donné aucun résultat.
La femme PATRICE cultivatrice à BAZENVILLE fournissait du beurre au maire LEMOINE pour livrer aux allemands. Lemoine étant en très bonnes relations avec les allemands n'a jamais été inquiété.
Je sais qu'une enquête ne donnera probablement aucune précision car LEMOINE à beaucoup trafiqué de complicité avec tous les cultivateurs de la commune.
Le secrétaire de mairie CONNORD demeurant à Thierceville était aussi d'accord avec lui, sa femme a d'ailleurs été arrêtée il y a environ 3 mois.
Quoique n'ayant jamais été témoin d'aucun fait, je me fais l'interprète de la population qui est outrée de voir que LEMOINE n'a pas encore été inquiété.
Il est de mon devoir en ma qualité d'anciens combattants de dénoncer cet ex-maire qui a dû réaliser de gros bénéfices car la population le dénonce d'avoir vendu des oeufs aux allemands au prix de 10 et 12 francs pièce, du beurre au prix de 300 et 400 francs le kilo. Je vous répète que je n'ai jamais été témoin d'aucun fait.
Lecture faite persiste et signe.
Procédant à une enquête nous entendons à son domicile à BAZENVILLE :
Monsieur MARIE (Jean) âgé de 40 ans, adjoint et faisant les fonctions de maire demeurant à BAZENVILLE (Calvados) qui nous déclare:
Monsieur LEMOINE (Raoul) habite la commune depuis de nombreuses années.
Maire de la commune depuis 1927, il a toujours administré la commune d'une façon irréprochable. Il ne compte dans le pays que des amis. C'est un homme juste et droit, ayant rendu des services immenses à la population. Je suis un peu au courant de la plainte portée contre LEMOINE (Raoul). Je n'attache aucune importance aux dires de ce dénonciateur. Je le considère comme un être ne possédant pas entièrement ses facultés.
Je sais que l'on a dit que LEMOINE avait fait du trafic avec les Allemands. Qui l'a vu ? Personne; et je suis persuadé qu'une enquête faite dans toutes les maisons de Bazenville ne vous apportera aucune précision.
Un certain jour, je me souviens, des Allemands sont venus chez lui pour abattre une bête. Dans quelles conditions ces faits ce sont-ils passés, je l'ignore.
Il a évité à de nombreux jeunes gens de partir en Allemagne en fournissant des fausses cartes d'identité et en leur procurant des tickets d'alimentation.
Monsieur LEMOINE a fourni une fausse carte d'identité à mon cousin JEAN-GABY électricien à VILLERS-BOCAGE qui faisait partie de la résistance et qui a probablement été pris dans les 80 fusillés de la prison de Caen.

Les faux-papiers que LEMOINE avait fourni à mon cousin lui permettaient de venir en zone interdite se documenter sur la défense cotière et de transmettre ces renseignements aux alliés. Mon cousin était en possesion d'un poste émetteur.
Je n'ai jamais entendu dire que LEMOINE vendait du beurre ou des oeufs aux allemands.
La population de BAZENVILLE demande toute entière que le maire soit rétabli dans ses fonctions de Maire.
Il a été remplacé dans ses fonctions sans en connaitre les motifs. Moi-même je suis allé à la Sous-Préfecture afin de demander des renseignements à ce sujet. Monsieur le Sous-Préfet m'a dit que si LEMOINE était remplacé dans ses fonctions c'était I°- Pour ne pas avoir reçu les réfugiés avec assez d'égard en juin ou juillet 1944.
La commune de Bazenville a reçu environ 45 refugiés . Tous ont été abrités . Tous ont reçus leurs allocations et aucune plainte n'a été enregistrée d'aucun d'eux à ma connaissance.
2°- Pour ne pas avoir empêché le pillage d'un fortin. Je tiens à préciser qu'il n'y a pas eu de fortin sur le territoire de la commune. Le fortin le plus proche se trouvait sur le territoire de la commune de NEUVAIRES.
Je vous répète que je n'ai que de bons renseignements à fournir sur lui.

Lecture faite persiste et signe.

Monsieur MARIE (Marcel) âgé de 44 ans, cultivateur demeurant à BAZENVILLE (Calvados) nous déclare:
Je n'ai rien à dire sur l'ex-maire M. RAOUL (Lemoine, bien au contraire. Il n'y a peut-être pas beaucoup de maire comme lui pour avoir rendu autant de service à la population pendant l'occupation allemande.
L'ex-maire a évité des allemands dans le pays. Il a empêché de nombreux jeunes gens de partir en allemagne en procurant des fausses-cartes-d'identité et des tickets d'alimentation.
Je n'ai jamais entendu dire qu'il vendait du beurre, des oeufs ou du bétail aux allemands. Je ne puis vous fournir aucun renseignement sur LEMOINE (Raoul) et la personne qui le dénonce est à mon avis bien incapable de fournir des précisions.
Je puis vous certifier que jamais Lemoine n'est venu me pressentir en quoi que ce soit pour lui fournir du ravitaillement pour les allemands.
Je n'ai jamais entendu dire que Madame PATRY ait collaboré avec les allemands ou fourni du ravitaillement. C'est une veuve possédant une seule vache et quelques poules. Elle n'a donc pu faire aucun commerce. Tout ceci n'est que vengeance et méchanceté dont on ne devrait tenir aucun compte.

Lecture faite persiste et signe.

Madame DUMONT (Valentin) née COIFFIER (Charlotte) âgée de 46 ans, ménagère demeurant à BAZENVILLE (Calvados) nous déclare:
Je n'ai rien à dire sur le maire M. Raoul LEMOINE bien au contraire. Ce que je puis dire et certifier c'est que pendant l'occupation il a tiré la faim du ventre à toute la population. Qu'il a épargné d'avoir des allemands et qu'il n'a pas été récompensé comme il le mérite , car il a évité de nombreux départs en Allemagne en fournissant des fausses-cartes- d'identité à de nombreux jeunes gens.